


<p>PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON</p> <p>PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR</p>	 <p>RHIN·VIGNOBLE·GRAND BALLON</p>
<p>Département du Haut-Rhin</p>	<p>Le 03 septembre 2015</p>
<p>Arrondissement de Guebwiller</p>	<p>Sous la présidence de M. Marc JUNG</p>
<p>Membres élus : 12</p>	<p>Membres présents : Marc JUNG, Henri MASSON, François BERINGER, Jean-Pierre WIDMER, Michel HABIG, Gilbert VONAU, Alain GRAPPE, Frédéric GOETZ.</p>
<p>Membres présents : 8</p>	
<p>Membres absents : 4</p>	<p>Membres excusés et représentés:</p> <p>Membres excusés et non représentés : Sylvain WALTISPERGER, Gilbert MOSER, André SCHLEGEL, Francis KLEITZ.</p>
<p>Excusés : 4</p>	
<p>Procurations : /</p>	<p>Absents non excusés : /</p>
<p>Date de la convocation : 26 aout 2015</p>	<p>Non membres invités et excusés : Monsieur le Sous-Préfet.</p> <p>Assistaient en outre à la séance : Jean-Paul OMEYER, Jean-Marie BELLIARD, Karine PAGLIARULO, Marie-Anne FIEGENWALD, Pascal JUNG, Sarah MICHEL, Emilie KOST, Marion PREFOL, Caroline SIEGEL, Elodie MERTZ, Fabien GUILLAND, Gabriel QUENTIN.</p>

Ordre du jour :

1 Approbation du Procès-verbal du 18 juin 2015

2 Budget 2015, décision modificative n° 2

3 Gestion du Syndicat mixte

3.1 Recrutement temporaire d'un agent de développement

3.2 Renouvellement du poste du chargé de mission tourisme

4 Economie-Emploi-Formation

4.1 Stratégie économique du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

5 Tourisme - mobilité

5.1 Étude itinéraire cyclable

5.2 Étude mobilité du Pays RVGB

6 Plan Climat-Energie

6.1 Partenariat Pays - EDF Collectivités

6.2 Défi Au boulot j'y vais à vélo : bilan et paiement du solde

6.3 Convention financière Territoire à Energie positive

7 Espace Info Energie et SPEE

7.1 Espace Info Enerhie

7.2 SPEE

8 Conseil de Développement du Pays

8.1 Bilan et actions proposées

8.2 Plénière

9 Informations, divers et échanges

COMITE DIRECTEUR du PAYS 03 septembre 2015

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18h30.

POINT 1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2015

Le Comité directeur est invité à faire toutes les remarques qu'il jugera utiles sur le procès-verbal du Comité directeur du 18 juin dernier puis à le valider.

POINT 2 - BUDGET 2015, DECISION MODIFICATIVE N° 2

Comme vous le savez le Pays s'est engagé en 2015 dans plusieurs projets phares qui ont induit des dépenses et des recettes supplémentaires :

- La candidature LEADER et le recrutement d'une chargée de mission ;
- La candidature SPEE et le recrutement d'un animateur plateforme ;
- Le Pays RVGB lauréat de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ;
- L'étude du Schéma de mobilité (bureau d'études) ;
- La stratégie économique (consultant auprès de Mairie Conseils et Caisse des Dépôts et Consignations) ;
- Le Pays porteur de projet du défi régional « Au Boulot j'y vais à Vélo » en 2015 et la réalisation d'un film promotionnel ;

Il est important de rappeler que toutes ces actions sont cofinancées (Europe, ADEME, Région, Département) ou apportent d'importantes recettes au Pays.

Par ailleurs, les conventions financières avec la Région, l'ADEME et l'Europe des postes des agents du Pays ont évolué, notamment pour l'animation générale Pays et SCOT, le Plan Climat et l'Espace Info Energie.

En conséquence, le budget primitif, validé en Comité Directeur le 11 mars dernier, ne traduit pas l'état actuel de l'organisation budgétaire du Pays et des ajustements sont nécessaires.

Le contenu du budget primitif fait l'objet, en cours d'année, de modifications visant à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières successives et aux besoins effectifs de crédits.

Cette décision modificative n° 2 a pour objet de vous proposer les ajustements et rectifications suivantes en section fonctionnement :

- Une inscription de dépenses nouvelles de 30 000 € au chapitre 11 « charges à caractère général » article 617 « études et recherches » ;
- Une inscription de dépenses nouvelles de 60 000 € au chapitre 11 « charges à caractère général » article 6226 « honoraire » ;

- Une inscription de dépenses nouvelles de 40 000 € au chapitre 012 « charges de personnel » article 64131 « rémunération non titulaire » ;
- Une inscription de dépenses nouvelles de 5 000 € au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » article 657358 (subvention aux autres groupements) ;
- Une inscription de dépenses nouvelles de 20 000 € au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » ;
- Une inscription de recettes nouvelles de 31 500 € au chapitre 74 « dotations et participations » article 7472 « Région » ;
- Une inscription de recettes nouvelles de 7 000 € au chapitre 74 « dotations et participations » article 7473 « Département » ;
- Une inscription de recettes nouvelles de 4 500 € au chapitre 74 « dotations et participations » article 74755 « autres groupements » ;
- Une inscription de recettes nouvelles de 28 000 € au chapitre 74 « dotations et participations » article 7477 « Europe » ;
- Une inscription de recettes nouvelles de 34 000 € au chapitre 74 « dotations et participations » article 7478 « autres organismes » ;
- Une inscription de recettes nouvelles de 50 000 € au chapitre 74 « dotations et participations » article 74718 « autres » ;

La décision modificative n° 2 proposée est équilibrée selon le détail joint en annexe.

Si les conclusions de ce rapport recueillent votre accord, je vous propose d'adopter la délibération ci-jointe.

Le Comité directeur, à l'unanimité, valide la décision modificative n° 2.

POINT 3 - GESTION DU SYNDICAT MIXTE

Point 3.1 - Recrutement temporaire d'un agent de développement

Les résultats de la candidature au programme LEADER du Pays devraient être connus d'ici la fin du mois de septembre.

Si le Pays remporte cet appel à manifestation, un travail d'animation et d'accompagnement des porteurs de projets du territoire devra être mis en œuvre tout au long du programme 2015 -2020.

Une ingénierie territoriale spécifique sera donc mise en œuvre pour accompagner le programme.

Grâce au soutien de la Région dans le cadre du programme LEADER, il serait souhaitable de procéder au recrutement d'une personne spécifiquement affectée à ce programme. Ce poste sera aidé pendant 7 ans à hauteur d'un forfait d'environ 20 000 €/an.

Plan de financement prévisionnel pour chaque année :

Dépenses prévues		Recettes prévues	
Salaire chargé	40 000 €	FEADER	20 000 €
		Pays	20 000 €
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €

Le profil du poste est le suivant :

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Définition du poste : Agent de développement chargé(e) du programme LEADER, animation et suivi du programme LEADER du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

Type de contrat : CDD 1 an (renouvellement si possible)

Durée de travail : temps complet

Agent contractuel de catégorie A : Rémunération selon expérience

Lieu de travail : Guebwiller

Vous travaillerez en lien étroit et permanent avec le Pays, ainsi qu'avec les trois communautés de communes concernées.

DESCRIPTION DES MISSIONS DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice du Pays, l'animateur est chargé :

Identifier et apporter un appui aux porteurs de projets :

Coordonner l'ensemble des projets et vérifier leur cohérence avec la stratégie du GAL ;

Apporter un soutien technique et méthodologique au montage du dossier LEADER ;

Monter des projets avec les collectivités constitutives du Pays et les prestataires privés ;

Assurer un travail d'animation de la stratégie du GAL sur le territoire : information, communication sur le programme, sensibilisation des porteurs de projets, développement des partenariats et réseau ;

Analyse des projets pour présentation au Comité de programmation (animer le Comité Technique, la Commission suivi/évaluation et le Comité de Programmation) ;

Assurer le suivi et les évaluations quantitatif et qualitatif de l'axe LEADER du GAL ;

Superviser le suivi administratif et financier des dossiers ;

Se tenir en permanence informé des évolutions de la réglementation de gestion du FEADER ;

Superviser l'avancement et la gestion de la maquette financière du plan de développement ;

Accompagner et dynamiser les démarches de coopération en cours ;

Participer aux différents réseaux (réseau rural national, régional,...).

En outre :

L'agent assistera la Directrice dans l'animation de la commission économie du Conseil de Développement du Pays et dans la mise en œuvre de la stratégie économique.

VOTRE PROFIL

Bac+5 minimum, formation développement local, aménagement du territoire, économie ;

Permis B, véhicule ;

Langue allemande demandée ; anglais appréciée

Savoir :

Connaissance des procédures européennes et finances publiques ;
Bonne maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, power point...) ;
Connaissance des procédures de marchés publics serait un plus.

Savoir-faire :

Expérience souhaitée d'animation de programmes ;
Expérience souhaitée de conduite de projet avec des professionnels et des élus (animation, réunion, dialogue, concertation,..) ;
Expérience souhaitée dans le secteur du développement des territoires (développement économique apprécié).

Savoir-être :

Qualités relationnelles, esprit d'équipe, sens du contact et de la communication, dynamisme ;
Esprit d'initiative et forte réactivité, sens des responsabilités ;
Etre dynamique, organisé, rigoureux, autonome et polyvalent, bonne présentation ;
Grande disponibilité ;
Bon relationnel.

Le Comité directeur valide à l'unanimité et sous condition de la sélection du territoire pour la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020 :

- ***la création d'un poste de catégorie A - attaché territorial - pour assumer le poste d'un agent de développement***

Point 3.2 - Renouvellement du poste du chargé de mission tourisme

Le contrat de travail de Fabien GUILLAND, chargé de mission tourisme-mobilité, signé en date du 22 septembre 2014, d'une durée de 1 an, prendra fin le 5 octobre prochain.

Il est proposé de renouveler le contrat de travail de Fabien GUILLAND, en tant que Chargé de mission tourisme-mobilité Rhin-Vignoble-Grand Ballon pour une durée de 9 mois soit du 6 octobre 2015 au 5 juillet 2016.

Ce renouvellement doit permettre de terminer les actions en cours. Pour rappel, Monsieur GUILLAND est chargé de :

- Réaliser l'étude sur les itinéraires cyclables :
 - Etat des lieux et diagnostic des aménagements cyclables ;
 - Scénarios et plan d'actions (en cours) ;
- Faire l'étude du schéma de mobilité (covoiturage, borne véhicule électrique, TAS, transport collectif,...) ;
- Mettre en place l'offre de vélos électriques (Movel) ;
- Conduire l'étude sur le poids socio-économique du tourisme.

Vous trouverez en annexe un tableau et un retro planning dressant l'état des lieux des actions relatives à la stratégie touristique actuellement engagées.

La rémunération du chargé de développement se fera sur la base de l'indice brut 466, indice majoré 408, qui correspond au traitement du grade d'attaché, échelon 4. L'intéressé se verra attribuer l'indemnité de difficulté administrative, 2,29 €.

Le Comité directeur à l'unanimité :

- *valide le renouvellement du contrat de travail de Fabien GUILLAND ainsi que la durée de 9 mois.*
- *valide la rémunération correspondante à ce poste à l'indice brut 466, indice majoré 408, échelon 4, et l'indemnité de difficulté administrative.*

POINT 4 - ÉCONOMIE-EMPLOI-FORMATION

Point 4.1 - Stratégie économique du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a délibéré le 18 Juin 2015 pour s'engager dans une démarche de réflexion collective intitulée « Territoires et Dynamiques économiques ».

Cette démarche innovante permettra la définition de marges d'initiatives, de pistes de travail et de grandes orientations contribuant à définir la stratégie de développement économique du territoire Rhin-Vignoble-Grand Ballon qui rassemblent les communautés de communes de la Région de Guebwiller, du Centre Haut-Rhin, de l'Essor du Rhin et du Pays de Rouffach-Vignobles et Châteaux.

Pour mener à bien la réflexion, chaque commune du territoire devra mobiliser 2 à 3 conseillers municipaux. Ces élus référents auront pour mission de participer aux 6 phases d'élaboration de la stratégie (séances plénières). Les travaux débuteront le 15 septembre 2015, en Comité de pilotage, pour définir le planning des 6 phases. La première phase, en séance plénière se déroulera les 21 et 22 octobre 2015. La démarche devrait durer 6 mois.

Le Comité directeur prend acte de ces informations.

POINT 5 - TOURISME - MOBILITÉ

Point 5.1 - Étude itinéraire cyclable

L'état des lieux et le diagnostic est terminé, le rapport sera transmis à l'ensemble des mairies durant le mois de septembre ainsi que les différentes données et cartes sur CD.

Un courrier a été envoyé aux élus des mairies afin de recenser les différentes volontés en matière de projet d'aménagement cyclable.

Différentes actions sont également en cours de réflexion, ce qui s'inscrit dans la deuxième partie de l'étude, comme par exemple le jalonnement des boucles locales dans le cadre de l'Alsace à vélo, la création d'une station-service pour vélos et vtt...

Le Comité Directeur prend connaissance de ces informations.

Point 5.2 - Étude mobilité du Pays RVGB

Une réunion de lancement a eu lieu le 3 juin en présence du comité technique et du bureau d'études MTI Conseils. Celui-ci est composé de la Région, du Département, des Agents de développement des 4 intercommunalités (la CC PAROVIC ayant accepté de participer à l'étude), de l'ADT68, du syndicat mixte du Markstein ainsi que du PNR des Ballons des Vosges.

Une enquête dans 2 gares et dans 2 aires de co-voiturage a été faite durant la deuxième quinzaine de juin. Les résultats ont été concluants avec un peu plus de 300 personnes interrogées. A ce jour, nous n'avons pas encore eu les analyses de ces enquêtes.

Le 1^{er} COTECH aura lieu le 9 septembre à la CCRG, tandis qu'une présentation aux élus, en bureau aura lieu le 30 septembre.

Le Comité Directeur prend connaissance de ces informations.

POINT 6 - PLAN CLIMAT-ENERGIE

Point 6.1 - Partenariat Pays - EDF Collectivités

Le Pays a signé une convention de partenariat avec EDF-Collectivités en décembre 2013 pour une durée de 2 ans. Elle permet au Pays de faire des actions sur les thèmes énergie-climat (de la sensibilisation, communication, etc.) qui sont financées par EDF-Collectivités pour un montant total de 10 000 € maximum.

Pour rappel, dans la convention précédente 2012-2013, cela avait permis de financer une animation de sensibilisation au dérèglement climatique dans les écoles primaires et une manifestation de 2 jours « Fête le Plein d'Energies ».

Pour cette convention actuelle 2014-2015, 5 250 € ont été utilisés pour financer les vidéos promotionnelles du défi 2015 « Au Boulot j'y vais à vélo ».

Avec la somme restante, il est proposé de financer des interventions « Dérèglement climatique & COP21 » en classe de seconde et de troisième des collèges et lycées du Pays.

Ces interventions ont été conçues par le cabinet développement durable Positiv'Energies de Vieux-Thann et ont déjà été réalisées au Lycée Zurcher à Wittelsheim avec succès.

Elles prennent la forme, pour chaque classe, de 2 séances de travail de 3 heures, intègrent la direction de l'établissement, avec une production à la fin : exposition, affiches, vidéos.

Ces interventions peuvent être prises en charge dans le cadre de la convention EDF-Collectivités pour 3 classes de collège et/ou lycée du Pays, EDF ayant déjà donné son accord.

Le budget prévisionnel de la prestation s'élève à 5 400,00 € dont 4500,00 € à la charge d'EDF-collectivités et 900,00 € sur les fonds propres du Pays.

Le Comité directeur, à l'unanimité:

- *valide le budget prévisionnel de cette action ;*
- *autorise le Président ou son représentant à signer le devis concernant cette prestation.*

Point 6.2 - Défi Au boulot j'y vais à vélo : bilan et paiement du solde

Le Pays, par le biais du Plan Climat, a été le porteur de projet du défi régional Au Boulot j'y vais à vélo du 15 au 28 juin 2015. Ce projet a réuni plusieurs partenaires : les plans climat d'Alsace, la Région Alsace, le Conseil Départemental du Haut-Rhin et l'ADEME. Tous vont participer au financement de l'opération. Pour animer le défi sur toute l'Alsace, une stagiaire a été embauchée et hébergée à l'ADEAN (Pays de l'Alsace du Nord).

Une subvention, dont son montant est lié aux kilomètres parcourus par les salariés du défi, va être versée à une association solidaire Cycles & Solidarité. L'association recevra une subvention de 6 203 € suite au bilan de son projet. Le projet de cette association est d'envoyer et de distribuer des vélos à des enfants au Cambodge qui font plusieurs kilomètres à pied pour se rendre à l'école.

Le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon va engager les dépenses pour l'organisation du défi et les outils de communication, hormis les indemnités de stage de l'animatrice du défi, hébergée à l'ADEAN.

- Les partenaires vont verser au Pays leur participation financière sur la base d'une convention de partenariat multi-partenaires : les Plans Climat d'Alsace, la Région Alsace et le Conseil Départemental du Haut-Rhin.
- Une convention à part relie le Pays et l'ADEME pour le versement de sa participation.
- Une convention à part relie le Pays et l'association Cycles et Solidarité qui va bénéficier de la subvention.

Pour information, le budget prévisionnel global est de 31 000 €. Le coût réel pour le Pays est :

- le temps travail important de la chargée de mission Plan Climat-Énergie (coordinatrice à l'échelle régionale du défi, réalisation des vidéos promotionnelles, rédaction des conventions de partenariat, suivi de l'engagement des dépenses, récupération des recettes, suivi des créanciers)
- 84,80 € pour l'achat de brochures à l'association cycliste FUB

Le Comité directeur, à l'unanimité :

- **autorise le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat multi-partenaires (Pays d'Alsace, Conseil départemental 68 et Région Alsace) et tous les documents afférents à cette convention en annexes concernant cette opération « Au Boulot j'y vais à vélo » 2015.**
- **autorise le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'ADEME et tous les documents afférents à cette convention en annexes concernant cette opération « Au Boulot j'y vais à vélo » 2015.**
- **autorise le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'association Cycles & Solidarité concernant cette opération « Au Boulot j'y vais à vélo » 2015.**
- **autorise le Pays à récupérer par le biais de titres de recettes les participations des différents partenaires financeurs de l'opération.**
- **autorise le versement d'une subvention de 6 203 € à l'association Cycles & Solidarité.**

Point 6.3 - Convention financière Territoire à Energie positive

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, lauréat Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, a signé une convention cadre avec Madame la Ministre le 11 avril dernier.

Un appui financier de l'Etat de 500 000 € a été accordé au territoire afin de financer des actions spécifiques pour :

- atténuer les effets du changement climatiques ;
- encourager la réduction des besoins d'énergies et le développement des énergies renouvelables ;
- faciliter l'implantation de filières vertes pour créer de l'emploi.

Le projet TEPCV est un « coup de pouce » qui permet aux acteurs du territoire d'aller plus loin dans leurs objectifs de performance énergétique.

Toute l'équipe du Pays travaille pour faire émerger de nouveaux projets et épauler les communes, les communautés de communes, les habitants, les entreprises,... dans ce sens.

Le programme du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon s'articule autour de quatre projets phares :

Actions	Financements TEPCV
Rénovation global BBC des bâtiments publics	258 000 €
Sobriété et efficacité de l'éclairage public	125 000 €
Formation des artisans à la rénovation énergétique des maisons	97 000 €
Incitation à la mobilité douce au sein du Pays	20 000 €
TOTAL	500 000 €

Le Comité directeur, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention financière TEPCV avec le préfet par délégation du MEDDE et tous les documents afférents à cette convention en annexes. (Appels à projets : Rénovation globale BBC des bâtiments publics, Sobriété et efficacité de l'éclairage public).

POINT 7 - ESPACE INFO ENERGIE ET SPEE

Point 7.1- Espace Info Energie

Depuis le début d'année 2015, la conseillère Espace Info Energie a répondu à 219 demandes provenant de 200 personnes différentes (203 projets) et sensibilisé 423 personnes durant les diverses animations.

10 animations ont été organisées :

- 5 Ballades thermiques : Soultz, Hirtzfelden, Hartmannswiller, Soultzmatt et Fessenheim : 38 personnes sensibilisées
- 14 et 15 mars : Salon Briqu'o Rhin : 300 personnes sensibilisées ; 20 personnes conseillées
- 15 mars : Evènement intermédiaire du défi des familles à énergie positive
- 19 avril : Forum social du Florival : 20 personnes sensibilisées ; 10 personnes conseillées
- 16 mai : Foire Eco Bio : 25 personnes sensibilisées ; 10 personnes conseillées
- 30 mai : Evènement final du défi des familles à énergie positive

Prochaines animations prévues :

- Fête de l'énergie : du 1^{er} au 17 octobre
 - o 1^{er} octobre : Ateliers participatifs à DEFI Guebwiller
 - o 8 octobre : Film sur le thème de l'énergie au cinéma de Guebwiller
 - o Animations à la Médiathèque de Guebwiller : Exposition et mise en avant de livres - Conte « Ça va, la Terre ? » par Emmanuelle Filippi - mercredi 14 octobre 14h
 - o Animations à la Médiathèque d'Ensisheim : Exposition et mise en avant de livres - Conte « Ça va, la Terre ? » par Emmanuelle Filippi - mercredi 14 octobre 17h
 - o 17 octobre : Journée familiale à la maison de la nature d Hirtzfelden
- 22 septembre : Conférence « La rénovation des maisons individuelles, les clés pour rénover et avec quelles aides financières » à Munchouse
- 18 septembre : ateliers participatifs à ALCOA avec rdv délocalisés
- 26 et 27 septembre : Salon de l'artisanat et des métiers

Le Comité directeur prend connaissance de ces informations.

Point 7.2- SPEE

La Plateforme Locale de Rénovation a formé avec succès **15 artisans** et qui ont créé **4 groupements** de compétences. Ils seront en capacité, après avoir réalisé 2 chantiers école, de proposer une offre commerciale et technique nouvelle sur le territoire intégrant toutes les compétences de la rénovation BBC et les solutions de financements adaptées aux capacités des familles.

Actuellement, nous mettons tous nos efforts pour mobiliser en masse les propriétaires de maisons individuelles souhaitant rénover.

Pour ce faire, une dizaine de banderoles publicitaires seront déployées sur les bâtiments communaux du territoire, afin d'encourager les particuliers aux économies d'énergie.

Prochaines dates :

- le 2 septembre 19h à la Régence, Présentation aux artisans à Ensisheim
- le 3 et 4 septembre : les groupements feront l'analyse technique et architecturale de 4 maisons pour établir le coût de travaux
- le 10 septembre, Présentation secrétaire de mairie CCRG
- le 24 et 25 septembre, 2e Session de formation, création de nouveaux groupements d'artisans
- Fin août, Présentation en Conseil Communautaire à la CCER, date à confirmer

Le Comité directeur prend connaissance de ces informations.

POINT 8 - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS

Point 8.1- Bilan et actions proposées

Depuis le renouvellement du Conseil de développement en octobre dernier, les commissions qui ont été mises en place sont très actives.

Le Comité Directeur prend connaissance des informations présentées ci-après.

Commission	Pistes de travail 2015-2016
<p>Plan Climat <i>5 réunions en 2015</i> <i>8 réunions en 2014</i></p>	<p><u>Thématique principale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler sur la visibilité du Plan Climat-Énergie : <ul style="list-style-type: none"> o organisation d'un évènement (sportif, festif) dans le cadre de la COP 21 o animation d'un outil de communication type blog ou site internet affichant les engagements des habitants o mission de communication multimédia (stagiaire) <p><u>Thématiques à suivre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - animations de sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées - organisation d'un défi régional multi-modal 2016
<p>Économie-tourisme <i>9 réunions</i></p>	<p><u>Thématique principale</u></p> <p>« Chasser, accompagner, conseiller, former les porteurs de projets ».</p> <p>Le besoin de créer un guichet unique où le porteur de projet trouvera toutes les réponses nécessaires à l'implantation, la création/reprise d'entreprises : de l'idée au développement de l'activité.</p> <p>La commission aura pour but de répondre à l'ensemble de ces questions et de les organiser dans un référentiel à destination des porteurs de projets souhaitant s'installer.</p> <p>A terme le travail d'accompagnement pourrait être celui d'un animateur économique entre le Pays et les futurs entrepreneurs.</p> <p><u>Thématiques à suivre</u></p> <p>Rester force de proposition sur la thématique touristique, notamment autour du vélo (création d'un package : boucle, hébergements, restaurants, activités,...).</p> <p>➔ Travail avec l'Office de Tourisme, les acteurs cyclo du territoire.</p> <p>Réfléchir et veiller sur la problématique de la centrale nucléaire de Fessenheim. Mieux anticiper les conséquences que</p>

	lors de la crise industrielle textile...
Eau-biodiversité- déchet <i>7 réunions</i>	<p><u>Thématique principale</u> Organiser un évènement grand public, similaire à celui de 2007 « Au fil de l'eau..., n'en perdons pas une goutte » (6000 visiteurs sur 13 sites) pour sensibiliser et informer aux enjeux et solutions touchant les thématiques de l'eau, de la biodiversité et des déchets. La commission aura pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de recenser les lieux remarquables ou d'intérêt qui pourraient accueillir l'évènement ; - imaginer un programme d'animation et réfléchir aux conférences ; - trouver les partenaires.
	<p><u>Thématiques à suivre</u> Suivre les travaux du SCOT ; Assister à de nouvelles présentations/conférences et visites de sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recyclage/réemploi Défi Ressourcerie ; - Visite d'un centre de tri ; - Présentation de la filière bois par la DRAAF - ... <p>Interroger les animateurs GERPLAN des 3 communautés de communes pour un projet commun</p>
Communication	<p>En parallèle à ces projets, une réflexion plus générale est menée autour de la communication sur les actions du Pays, à la fois celles des élus mais également celles du Conseil de Développement, du Pays. ➔ Une page actions Pays/SCOT/Conseil de développement</p>

Point 8.2 - Plénière

Près d'un an après le renouvellement du Conseil de Développement, il est important d'organiser une rencontre qui rassemblera les participants actifs mais également de nouvelles personnes pour redynamiser les groupes et les compléter.

Cette séance plénière permettra de rappeler les missions du Pays, et par conséquent le rôle du Conseil de Développement, mais également de faire un point d'étape sur l'avancement des travaux des commissions et de faire émerger de nouvelles idées.

La séance plénière sera ouverte à toute personne pouvant être intéressée par le développement de notre territoire, sur inscription auprès du Pays pour assurer une bonne organisation. La date est fixée au 15 octobre 2015, 18h30 à la salle des fêtes d'Issenheim.

Le Comité directeur prend connaissance de ces informations.

POINT 9 - INFORMATIONS, DIVERS ET ECHANGES

La Communauté de Communes Essor du Rhin organisera les 26 et 27 septembre, à Rumsheim-le-haut, le **Salon de l'Artisanat et des Métiers**.

Pour information, notre conseillère Espace Info Energie, Emilie KOST, y tiendra un stand « Info Energie » ainsi que notre animateur de la Plateforme Locale de Rénovation des maisons individuelles, Gabriel QUENTIN.

La séance est levée à 19h40.